

- > L'hôpital de jour « Ados » est ouvert :
09h30 - 16h30 le lundi, le mercredi et le vendredi, 10h00 - 16h00 le mardi
13h30 - 16h00 le jeudi
- > Tél : 01 41 37 39 94
- > Fax : 01 47 21 07 00
- > hopjour.nanterre@th-roussel.fr

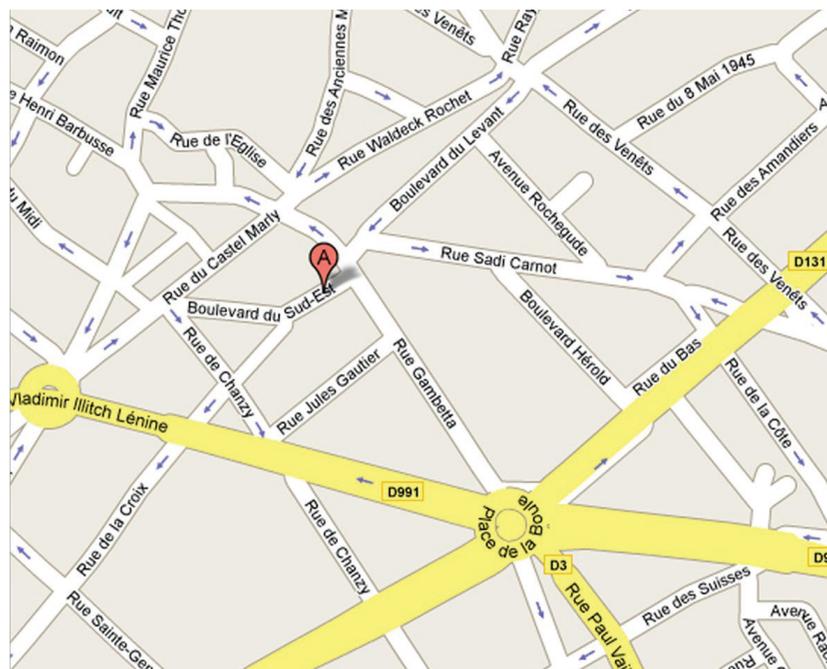
Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78364
MONTESSON Cedex - 01 30 86 38 38 - www.th-roussel.fr



PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

SECTEUR 92103

PLAN d'accès

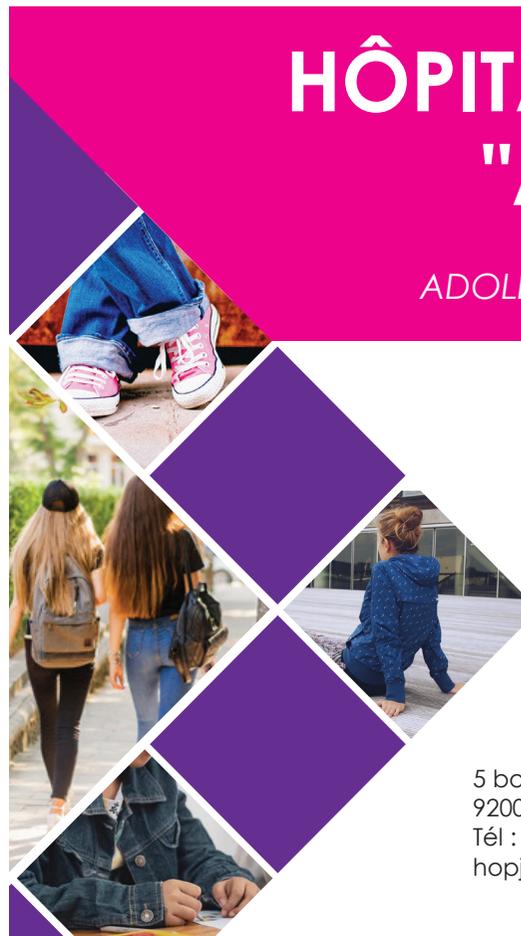


- > Bus : tous bus allant à la place de la Boule
- > RER A : Nanterre ville

HÔPITAL DE JOUR "ADOS"

ADOLESCENTS 12-18 ANS

CHTR - Service Communication - Octobre 2023



5 boulevard du Sud-Est
92000 Nanterre
Tél : 01 41 37 39 94 - Fax : 01 47 21 07 00
hopjour.nanterre@th-roussel.fr - www.th-roussel.fr

Le Secteur 92103 est un service public rattaché au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78).

Il a pour mission la prévention et le traitement des troubles psychiques des enfants et des adolescents sur les communes de Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux et Suresnes.

Le Secteur comporte plusieurs unités d'Accueil et de Soins, ambulatoires et hospitaliers. Il mène également des actions de prévention avec les partenaires en charge de la santé et de l'éducation des enfants et des adolescents.

L'UNITÉ et l'offre de soins

L'hôpital de jour peut accueillir **15 adolescents, entre 12 et 18 ans**, pour une prise en charge à temps partiel.

Les adolescents accueillis présentent des **troubles évoluant depuis l'enfance ou ayant débuté à l'adolescence**. Leur souffrance psychique entrave les capacités d'adaptation à la vie familiale, scolaire et sociale.

Les modes d'expression de leur pathologie sont divers :

troubles du comportement, de la communication, de l'humeur, des apprentissages, signes d'anxiété, altération du rapport à la réalité ou atteinte de l'estime de soi.

Chaque jeune a un **emploi du temps individualisé qui peut combiner des activités pédagogiques et éducatives à visée thérapeutique**, les unes organisées sur le site (classe, modelage, maquillage, pâtisserie, vidéo, bricolage...), les autres à l'extérieur (sorties en ville, sport au Palais des sports, jeux vidéo à la Médiathèque de Nanterre...) ou encore en partenariat avec le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (C.A.T.T.P, théâtre, arts plastiques).

Les soins ne donnent pas lieu à un paiement, mais sont pris en charge par l'assurance maladie. L'assistante sociale est à la disposition du jeune et de sa famille dans les démarches liées à la couverture sociale.

L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

L'équipe est composée d'un médecin pédopsychiatre, un psychologue, un cadre de santé, trois infirmières, deux éducatrices, un enseignant spécialisé et un agent de service hospitalier.

LA DEMANDE D'ADMISSION

Elle doit être présentée par un consultant ou une équipe de soin. Un entretien de pré admission est organisé avec l'adolescent et ses parents. Une **période d'accueil de deux à trois semaines** est proposée afin de sensibiliser le jeune au cadre de soin. Elle permet de construire le projet de soin avec le jeune et ses parents.

LES MODALITÉS DU SOIN

Elles reposent sur une **approche psychodynamique et les principes de la psychothérapie institutionnelle**. Il s'agit d'un travail d'équipe coordonné facilitant :

- > la **rencontre avec les professionnels** du soin psychique ainsi que l'échange et le partage au sein d'un petit groupe d'adolescents ;
- > l'**ouverture d'un espace personnel** pour expérimenter de nouvelles positions psychiques grâce à l'attention et au respect, par les soignants, des mouvements émotionnels et de pensée ;
- > la **compréhension et la mise en paroles** de la souffrance psychique pour relancer le développement du sujet ;
- > le **travail autour de la question de l'autonomisation** et de l'individuation qui est mise en relation avec le processus d'adolescence.

LE TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES

La prise en charge associe l'équipe référente extérieure ayant adressé le jeune. Par la suite, **le projet peut s'articuler avec d'autres structures médicales, scolaires ou médico-sociales**.

En venant à l'hôpital de jour :

- > vous rencontrez une **équipe à votre écoute** ;
- > vous pourrez **partager des expériences** avec d'autres adolescents de votre âge ;
- > vous pourrez **participer à des ateliers**, faire des créations, vivre des activités sportives ou éducatives en groupe ;
- > vous pourrez **suivre la classe pendant des temps scolaires organisés sur place** ou dans des locaux extérieurs adaptés ;
- > vous bénéficierez de **temps de parole et d'échange**, en groupe, individuellement ou en famille ;
- > les soins et toutes les données vous concernant sont **protégés par le secret professionnel**.

